

De qui se moque-t-on ?

De qui se moque-t-on ? Toujours des mêmes apparemment. Les pauvres, les femmes, les migrant-e-s, les minorités raciales et sexuelles (ça tombe bien, vu que parfois ces catégories se recoupent... les femmes représentent toujours 70 % des « travailleurs pauvres » par exemple).

Les migrant-e-s. Et voilà que la trêve hivernale commence, et que la loi Collomb « Asile et immigration » continue son travail de sape du droit international d'asile. Et voilà que se multiplient, à nouveau dans l'agglomération lyonnaise, les occupations d'écoles pour que les enfants scolarisé-e-s et leurs familles aient un toit. Et voilà qu'on expulse l'Amphi Z, un lieu autogéré à Villeurbanne où vivaient environ 150 personnes. Et voilà qu'on s'attaque à l'accès aux soins des demandeur.e.s d'asile en instaurant un délai de trois mois pour bénéficier de l'assurance maladie.

Les femmes musulmanes portant le voile. Comme si les gros titres nauséabonds d'une certaine presse ces 10 dernières années ne suffisaient pas, nos élu.e.s y vont de leurs humiliations et déclarations islamophobes. C'est Julien Odoul du RN qui cherche à humilier une mère d'élève voilée accompagnant son fils en sortie scolaire. C'est le Ministre de l'Education Nationale en personne qui donne son avis sur une pratique religieuse et vestimentaire. Ce sont nos sénateurs et sénatrices qui ont voté ce

29 octobre une proposition de loi pour exclure les femmes portant le voile de l'accompagnement des sorties scolaires.

Les pauvres. La réforme de l'assurance-chômage est entrée en vigueur le 1^{er} novembre. C'est une casse historique du droit à la protection sociale. Même Laurent Berger de la CFDT est critique. Pour rappel, en 2019 2,6 millions de personnes touchent une partie de leur revenu de la part de Pôle Emploi. Une infographie de Mediapart illustre en quelques chiffres le carnage à travers l'exemple fictif de Daniel. Daniel travaille au SMIC. Il a travaillé 2 mois, fait 18 mois de chômage puis a à nouveau travaillé 4 mois. Jusqu'au 31 octobre, il avait droit à 936 euros/mois pendant 6 mois. 936 euros, c'est déjà coton quand on doit payer un loyer, des transports et un abonnement de portable/internet en plus bien sûr de sa nourriture. Mais là depuis le 1^{er} novembre, Daniel, dans la même situation touche 282 euros/mois pendant 24 mois. 282 euros. Par mois.

Le nouveau mode de calcul prévoit d'utiliser une base mensuelle, et non plus le nombre de jours travaillés. Résultat seront pénalisé-e-s les travailleur-ses à temps partiel. Et devinez qui est très majoritairement à temps partiel, beaucoup plus souvent subi que choisi ? Vous l'avez bien sûr déduit : les femmes.

.../...

SOMMAIRE page 2

Mouvement Français pour le Planning Familial
2 rue Lakanal - 69100 Villeurbanne
☎ : 04.78.89.50.61. - Fax : 04.72.43.92.12.
E-mail : mfpf69@planningfamilial69.fr

Les femmes donc. Pourquoi sont-elles pauvres ? Pas seulement parce qu'elles travaillent à temps partiel. Parce qu'elles ont des revenus plus faibles que les hommes pardi. On peut même considérer vue la moyenne des écarts de salaires que depuis 16h47 le 5 novembre, les femmes travaillent gratuitement. Selon Eurostat, le salaire horaire brut moyen des femmes est de 15,4 % inférieur à celui des hommes en France. Mais rassurons-nous mesdames, on progresse. En 2010, cet écart était de 15,6 %. A coups de 0,2 point en 9 ans, il ne reste qu'à patienter.

SOMMAIRE

	De qui se moque-t-on ?.....	p.1
	Le Planning est de retour au Tonkin.....	p.4
	#ONESTLEPLANNING Congrès du Planning.....	p.5
	Motion Financement des EVARS/EICCF.....	p.6
	Motion d'actualité sur la laïcité.....	p.8
	Motion défense des retraites.....	p.9
	5 rassemblements et 1 manif.....	p.10
	Stoppons les féminicides.....	p.11
	Rue des Anges.....	p.15
	Brisons le silence.....	p.18
	Un livre de martyrs américains.....	p.18
	Quelle place pour l'éducation à la sexualité.....	p.19
	Rentrée mitigée pour le groupe Handicap.....	p.21
	Revue Casse-rôles.....	p.23
	La santé des étrangers : bouc émissaire ?	p.24
	Lexique féministe : MLF.....	p.25
	Branl'heureux.ses, chorale féministe.....	p.26
	Danse nos chants.....	p.27
	Manifestation 23 novembre 2019.....	p.28

Cette situation économique est dramatique, aussi parce qu'au fur et à mesure qu'elle se dégrade se réduit l'indépendance matérielle et affective des femmes : comment vivre seule ou se séparer d'un conjoint quand son propre travail ne permet pas d'assurer un niveau de vie correct ? Et la réforme des retraites alors ? Actuellement, les femmes gagnent moins que les hommes tout au long de la vie active, ce qui fait donc qu'elles ont des retraites ridicules (1388 euros en comptant les pensions de réversion, contre 1933 euros en moyenne pour les hommes). La réforme en cours va-t-elle s'attaquer à cette inégalité flagrante ? Point du tout, c'est même pire. En effet, la réforme prévoit de ne pas s'appuyer sur les 25 meilleures années dans le privé ou les 6 derniers mois de carrière dans la fonction publique comme précédemment mais sur l'ensemble de la carrière. On prend les mêmes et on recommence : carrières « heurtées », CDD, temps partiel, moins de primes (coucou les 70 % de femmes dans l'enseignement et la fonction publique, qui, traditionnellement, n'ont que très peu de primes!)... C'est ainsi, et encore, les femmes qui vont perdre des plumes, et de l'autonomie, et du pouvoir.

Quand un Etat organise une moindre rémunération des femmes, il favorise les violences sexistes et sexuelles. Il renforce le pouvoir économique et le pouvoir tout court des oppresseurs et réduit les marges d'autonomie des femmes. Il participe de la dévalorisation des femmes : puisque leur travail est moins payé, moins qualifié, moins reconnu, comment (re)construire son estime de soi ? Puisqu'on peut être en France en 2019 dépendante des revenus de son mari, de son compagnon, de son père en ayant un travail, ou en ayant travaillé toute sa vie, comment se considérer comme un sujet autonome et puissant ?

Il n'y a pas besoin de sortir des grandes théories sur le patriarcat pour comprendre.

Et la lutte contre les violences alors ? Le Grenelle, la prise en charge des victimes, la formation de la police, la réforme de la justice...

Malgré la communication de Marlène Schiappa et du gouvernement, on est là aussi très loin du compte. D'abord parce que la précarisation économique renforce le pouvoir des hommes sur les femmes, qu'elles soient leurs compagnes, leurs employées, leurs subordonnées au travail.

D'autre part, parce que derrière les chiffres annoncés par le gouvernement se cachent des plans interministériels sur plusieurs années. Le « 1,1 milliard » pour 2020 ? De l'enfumage¹ : ce milliard porte principalement (pour environ 800 millions d'euros) sur des programmes d'aide au développement à l'étranger, où l'égalité hommes/femmes est inscrite, parfois très à la marge, dans les projets. Surtout la communication du gouvernement a regroupé sur plusieurs années des fonds prévus dans des plans pluriannuels. Ce qui a pour effet immédiat de gonfler les chiffres, mais d'une manière toute artificielle. Les 300 millions d'euros restants et soi-disant consacrés à la lutte contre les violences en France sont également pour l'essentiel des chiffres tirés de budgets déjà existants et non fléchés sur ce qui est urgent : hébergement d'urgence, soutien aux associations qui accueillent et mettent à l'abri les victimes, formation des fonctionnaires de justice et de police.

Comble de l'ironie, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que des colleuses anti-féminicides ont été arrêtées et longuement interrogées puis convoquées au commissariat du 3^e arrondissement de Lyon en raison de leurs actions.

Devons-nous, comme la formidable Adèle Haenel, compter sans la justice alors ?

Mais ne paniquons pas, car on vous rappelle que le gouvernement a mis l'égalité H/F au rang de « grande cause du quinquennat ». **On n'a plus qu'à attendre alors !?**

Ont participé à ce bulletin

Marion Athiel, Margot Béal, Marie-Paule Joannin, Fanny Lelong, Malika Mehennaoui, Betty Molin, Maéva Paupert, Valérie Radix, Christiane Ray, Mélanie Villemaud.

¹ « Décryptage du budget dédié à l'égalité femmes-hommes »
publié le 17 oct 2019 par Caroline De Haas, collectif
#NousToutes.

Le Planning est de retour au Tonkin !

Après près de **9 mois de travaux** et un déménagement qui aura mobilisé toute l'équipe pendant **plusieurs semaines**, le Planning Familial du Rhône a repris ses quartiers dans ses locaux historiques du **2 rue Lakanal à Villeurbanne** depuis le 14 octobre dernier. .

L'accueil sans rendez-vous, les consultations médicales sur rendez-vous et la vie associative ont pu reprendre dans des locaux agrandis et rénovés.

Voici quelques images de ces "nouveaux" locaux.

Les travaux ont permis de rendre le site du Planning **plus accessible aux personnes en situation de handicap**.

Une plaquette en langage facile à lire et à comprendre et une formation de l'équipe médicale au suivi gynécologique des personnes en situation de handicap ont complété cette mise en accessibilité du bâti.



Les coûts engendrés par ces travaux ne permettaient pas à l'association de « renouveler et compléter son matériel et mobilier ». Parce que nous souhaitons faire du Planning Familial 69 un lieu agréable et confortable pour son public, son équipe et ses militantes, nous avons donc décidé de lancer une campagne de financement participatif sur Hello Asso (dons ouvrant droit à une réduction d'impôts). Au jour de clôture de la collecte, (le 2 novembre) l'objectif est atteint : 4501 euros sont récoltés. Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont contribué ou fait circuler cet appel.

L'appel a pris fin, mais il est encore possible de soutenir le Planning 69 en faisant un don en ligne sur notre site :

<https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-rhone-69>

Ce don vous donne droit à une réduction d'impôt.

F.L.



« #ONESTLEPLANNING » : le 30^{ème} congrès du Planning Familial

Le congrès du Planning Familial a lieu tous les 3 ans. Cette année il se tenait à Niort les 25, 26 et 27 octobre.

Quatre personnes de l'AD 69 (salariées ou membres du Conseil d'Administration) y ont participé. Les discussions ont été nombreuses et les idées se sont bousculées. Il est encore trop tôt pour livrer un compte-rendu exhaustif de ces journées. Aussi nous contentons nous de publier dans ce bulletin le communiqué de presse final et trois motions particulièrement d'actualité.



COMMUNIQUE DE PRESSE
Niort le 27/10/2019

#OnEstLePlanning, et on en est fier.e.s !

Le 30ème congrès du Planning Familial vient de se terminer à Niort. Nous sommes fièr.e.s de réaffirmer que notre mouvement est un mouvement politique, féministe, d'éducation populaire. Un mouvement de transformation sociale, pour une société juste, laïque, inclusive et égalitaire. Sans esquiver les débats, le congrès a réaffirmé les valeurs fondamentales du Planning et leur mise en pratique avec l'accueil inconditionnel de toutes les personnes et leur inclusion dans le mouvement, sur le terrain comme dans les instances de gouvernance.

C'est un mouvement plus fort qui ressort de ce congrès, décidé à défendre les orientations votées et des valeurs qui essuient des attaques permanentes.

Tant qu'une femme n'aura pas accès aux droits fondamentaux, tant qu'une femme vivra les conséquences de politiques migratoires injustes, ensemble nous nous battons. Tant que le droit de vivre sa vie sexuelle en toute liberté, sans contrainte ni dépendance, ne sera pas respecté comme un droit fondamental, nous nous battons. Tant que des personnes subiront des discriminations et violences sexistes, sexuelles, liées à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre, nous nous battons. Tant que chaque jeune ne pourra accéder à l'information et à l'éducation nécessaires pour être en capacité de faire ses propres choix, nous nous battons.

Ces combats, nous souhaitons les mener avec celles et ceux qui partagent ces valeurs, en France, en Europe et à l'International, car ils dépassent largement nos frontières. Nous nous opposerons à toutes les politiques qui attaquent les droits et les libertés, et qui font le lit des populismes et de l'extrême droite. Nous sommes solidaires des femmes algériennes, des femmes kurdes, des femmes d'Amérique Latine et de toutes les personnes qui luttent aujourd'hui pour leurs libertés, pour leurs droits, pour la démocratie, pour l'égalité.

**Nous lutterons tant qu'il le faudra pour que chaque personne puisse jouir de ses droits !
Nous sommes fières de faire mouvement : #OnestLePlanning ! On continue !**

**« Situation et financement
des Espaces de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle
(EVARS ex EICCF) »**

Le Planning Familial, association féministe et d'éducation populaire, est actif dans 76 départements. Au quotidien nous accueillons, écoutons, informons sur les sujets liés à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Nous animons des séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle, notamment avec les jeunes. Notre mouvement rencontre et accompagne chaque année plus de 355 000 personnes dans ces permanences et plus de 1 119 000 jeunes de moins de 18 ans dans des séances collectives.

Ces actions d'intérêt général sont rendues possibles par un financement de l'Etat, dans le cadre de notre agrément : « Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle ». Aujourd'hui, elles sont remises en cause par un retour en arrière de cette politique publique qui existe depuis la loi Neuwirth de 1967 !

Une même enveloppe de subvention publique est répartie différemment entre les régions et les départements. Cela signifie que des associations locales doivent mettre fin à des actions d'écoute, d'information, d'accompagnement.

Dans le Rhône, ce sont plus de 1000 personnes dont une majorité de jeunes, qui ne seront pas rencontrées en 2020 lors d'une séance collective.

Dans le Puy-de-Dôme, le Planning Familial n'assure plus les entretiens individuels qu'il proposait dans le cadre de la permanence d'accès aux soins et à la santé. Ces entretiens concernaient dans 90% des cas des femmes victimes de violences conjugales.

Dans la Drôme, le Planning Familial a été obligé de réduire son programme de développement des compétences psychosociales des enfants de 7 séances par groupe, le socle de base, à 1 séance par groupe.

Alors que la lutte contre les violences conjugales est affirmée comme la grande cause du quinquennat, alors que l'éducation à la sexualité a été réaffirmée comme une priorité par une récente circulaire, il nous est insupportable d'interrompre des actions qui ont fait leurs preuves dans de nombreux territoires depuis des décennies.

Notre mouvement a pu entamer un dialogue et un travail avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes, notamment autour des critères retenus pour cette politique qui ne sont pas pertinents pour nous.

Rassemblé.e.s en Congrès aujourd'hui, nous réaffirmons notre détermination à voir changer cette politique publique nationale. Nous demandons à ce que l'enveloppe nationale qui permet d'animer des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle et d'organiser l'écoute et l'information des personnes en demande de contraception ou d'avortement ou encore des personnes victimes de violences sexistes ou LGBTphobes, soit au minimum doublée pour l'année 2020 et les années suivantes. Cela ne représente que 0.07 % du budget de l'Etat en 2019.

Cela permettra de renforcer les territoires qui en ont effectivement besoin, sans mettre en danger les actions existantes dans d'autres territoires.

A l'heure où on recense 124 féminicides depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'heure où les contaminations de certaines IST sont en hausse chez les jeunes de moins de 25 ans, une politique qui met en danger les actions du Planning Familial dans certains territoires est irrecevable et dangereuse.

Motion d'actualité votée lors du 30^{ème} congrès à Niort les 25, 26 et 27 octobre 2019

Financement du Planning 69 stop aux infox !!

Deux articles récemment parus dans la presse locale sèment la confusion et annoncent des chiffres surprenants concernant les finances allouées au Planning 69 en 2019.

Dans un encart du Progrès du 1^{er} novembre la Préfecture du Rhône nie la baisse de nos subventions et affirme nous octroyer 6 000 euros supplémentaires pour la lutte contre les violences faites aux femmes alors qu'il s'agit d'un financement déjà existant depuis plusieurs années sur notre budget: il n'a donc rien de « supplémentaire »!

Et encore plus fort, dans le Progrès du 9 novembre on annonce une subvention exceptionnelle de 30 000 euros pour le Planning. Ce chiffre est tiré d'un courrier de Marlène Schiappia (réponse à Michèle Picard qui l'avait alertée sur nos difficultés) où elle affirme avoir débloqué une « enveloppe complémentaire exceptionnelle de 30 000 euros » pour le Planning du Rhône. Mais où sont ces 30.000 euros ? S'agit-il du reliquat de la somme due par l'Etat sur le budget 2018 ? (cette somme n'ayant pas été anticipée dans le budget global de la réforme), transformer une dette en cadeau exceptionnel quel joli tour de passe-passe !!

Nous confirmons donc que la subvention de l'année 2019 est bien en baisse de près de 9 % par rapport à notre prévisionnel et aux années précédentes. La réforme en cours prévoyant de renouveler cette baisse de 10% chaque année jusqu'en 2026 nous sommes donc à juste titre toujours très inquiètes quant à l'avenir des EVARS et à l'engagement de l'Etat sur les questions de santé sexuelle.

Motion d'actualité sur la Laïcité

Le Planning familial est un mouvement laïque en référence à la loi de 1905 et veille à son maintien.

Face aux actuels dévoiements et aux nombreuses utilisations du terme de laïcité à des fins discriminantes et stigmatisantes, le PF s'inscrit dans une approche inclusive de la laïcité :

- Il reconnaît et soutient la liberté de conscience de chacun.e et la liberté d'exprimer ses convictions dans le respect de tout.es.
- Il revendique l'égalité de tout.es devant la loi, dans l'accès à l'espace public et aux services publics.
- Il s'appuie sur :
 - o la séparation de l'Eglise et de l'Etat
 - o la neutralité de l'Etat comme garantie contre les tentatives des mouvements intégristes de toutes les religions qui menacent les acquis sociaux des femmes et des personnes LGBTQI+ et œuvrent contre l'extension de nos droits par leur influence auprès du législateur.
- Il garantit l'accueil inconditionnel de toutes personnes, sans jugement, dans une visée émancipatrice, en toute indépendance.

Nous affirmons la laïcité comme cadre à notre engagement, à nos pratiques. Partant de ces principes, le Planning Familial dénonce toutes formes de discriminations et de violences liées aux convictions religieuses et à leur expression, notamment les violences islamophobes.

Motions d'actualité votées lors du 30^{ème} congrès à Niort les 25, 26 et 27 octobre 2019



**« Défendre les retraites
et lutter contre la précarité et la pauvreté.
Appeler à la grève du 5 décembre 2019 »**

Depuis deux ans, le gouvernement multiplie les réformes et mesures antisociales :

- Casse du droit du travail
- Baisse des APL
- Privatisations des entreprises publiques
- Réformes de la fonction publique
- Réformes du baccalauréat et des conditions d'entrées à l'université etc.

**A Lyon,
Manifestation le 5 décembre:
Départ 10h30,
Manufacture des Tabacs,**

L'ensemble de ces réformes et mesures poursuivent un agenda ultralibéral de destruction des droits des travailleurs et travailleuses, des étudiant.e.s, des lycéen.ne.s et des jeunes salarié.e.s.

Aujourd'hui, de nouvelles réformes sont en cours : celle sur le chômage qui va exclure de l'accès aux indemnités des centaines de milliers de personnes qui travaillent à temps partiel ou sont exclu.e.s de l'emploi. Et la prochaine réforme sur les retraites qui va empêcher des centaines de milliers de femmes d'accéder à la retraite à taux plein et les obliger à travailler jusqu'à un âge très avancé, qu'importe leur santé.

L'ensemble de ces réformes antisociales vont avoir un impact direct sur les femmes en premier lieu.

Nous sommes celles à qui sont massivement imposés les temps partiels, qui voient leurs carrières interrompues par des congés maternité dont la comptabilisation est remise en question et risque d'avoir un impact direct et délétère sur le calcul de leur retraite.

Nous sommes celles dont les salaires sont les plus bas et les conditions de travail les plus pénibles.

Enfin, nous cumulons travail salarié et travail domestique et avons encore à charge les soins et l'aide aux plus jeunes comme aux plus âgé.e.s parce que notre société ne met pas en place les structures et l'organisation nécessaires au partage du travail domestique et de soin.

Il est impératif alors de rejoindre le mouvement intersyndical qui appelle à la grève ce 5 décembre 2019 pour défendre le droit à la retraite pour toutes et tous.

Les féministes ont des choses cruciales à dire et à porter dans ce mouvement.

Défendons l'égalité des droits et rejoignons le mouvement pour leur défense en y apportant un argumentaire féministe et égalitariste contre toutes les formes de précarité et de pauvreté.

Le Planning Familial appelle à la grève du 5 décembre pour la défense des retraites.

Motion d'actualité votée lors du 30^{ème} congrès à Niort les 25, 26 et 27 octobre 2019

Cinq rassemblements et une manifestation



Le collectif Droits des Femmes de Lyon² a été particulièrement actif cette rentrée sur la question des violences faites aux femmes. Il a choisi de dénoncer les féminicides lors de rassemblements bimensuels place de la Comédie. Ces rendez-vous réguliers visent à sensibiliser sur les meurtres de femmes commis dans le cadre d'une relation de couple. A l'occasion du « Grenelle » contre les violences, il était important de dénoncer les réponses inadaptées et insuffisantes du gouvernement, qu'il s'agisse d'accompagnement, d'hébergement, de prévention de protection, de justice...

Plusieurs initiatives lors de ces 5 rassemblements :

- Occupation de l'espace par divers banderoles, pancartes, et surtout un rouleau de papier sur lequel étaient notés les prénoms de femmes tuées en 2019
- Prises de parole pour expliquer ce que sont les féminicides et comment ils s'inscrivent dans un continuum de violences par différentes structures : Filactions sur le traitement médiatique des violences, une association locale de lutte contre l'inceste, les Colleuses lyonnaises... Traduction en langue Française des Signes.
- Diffusion d'un texte explicatif sur les féminicides
- Recueil de contacts pour aider aux diffusions de tracts.
- Collecte en solidarité avec les Colleuses
- Percussions des Femmes Battantes et chants de la chorale féministe.



Le collectif appelle à présent à se mobiliser pour une grande manifestation à Lyon le 23 novembre (tract joint). 10 000 tracts vont être diffusés d'ici le 23.

Et faites tourner l'événement !

<https://fr-fr.facebook.com/events/397148847618631/>

Pour une grosse mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes en utilisant le décompte réalisé par le groupe Féminicides par compagnon ou ex. !

V.R

² Le collectif Droits des Femmes réunit plusieurs associations féministes – dont le Planning Familial 69, des syndicats, des organisations politiques... Il propose un cadre unitaire pour porter des revendications féministes sur différentes thématiques. Il est à l'origine de mobilisations pour l'IVG, des « grèves des femmes » pour le 8 mars, et sera présent pour dénoncer l'impact de la réforme des retraites sur les femmes.

Stoppons les féminicides !

Voici le texte lu à plusieurs voix lors de chaque rassemblement lyonnais, les lundis soirs tous les quinze jours, depuis le 9 septembre 2019

Elles s'appelaient Monica, Pascale, Tania, Séverine, Nadine, Guo, Michèle, Béatrice, Isabelle, Patricia, Gulcin, Sylvie et Céline assassinées en janvier 2019 parce que femmes

On aurait pu penser :

- Qu'avec l'égalité Femme/Homme comme « grande cause du quinquennat »
- Qu'avec une Secrétaire d'Etat omniprésente dans la communication du gouvernement
- Qu'après Me Too et les divers mouvements qui ont dénoncé les violences sexuelles et sexistes...
- Qu'avec le nombre dramatique de féminicides perpétrés en France en 2018 : 124 femmes assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint.



...Une politique ambitieuse de prévention et d'éducation soit mise en place... mais c'est sans compter les choix de restrictions budgétaires effectués par le gouvernement derrière un discours politique de façade.

Elles s'appelaient Céline, Caroline, Maureen, Gaëlle, Ginette, Nelly, Nicole et Hilal assassinées en février 2019 parce que femmes

Ces meurtres ne sont pas des « drames familiaux », des « conflits de couples » mais des féminicides. Le terme féminicide désigne l'assassinat d'une ou de plusieurs femmes par un ou plusieurs hommes parce qu'elles sont femmes. Cette définition s'impose aujourd'hui en France comme dans le monde.

Dire qu'une femme est tuée parce qu'elle est une femme, c'est reconnaître les dimensions genrées du crime et le caractère sociétal de ces crimes. Car loin d'être de simples faits divers dans les pages des quotidiens dans lesquels ces meurtres sont trop souvent relégués, les féminicides sont des faits de société, un fait social déterminé par des raisons spécifiques et structurelles. Ces raisons sont le caractère sexiste, machiste et violent des sociétés patriarcales.

Cela inclut dès lors également le rôle de l'Etat dans le maintien de l'impunité et sa responsabilité quant à la tolérance sociale à l'égard de ces crimes. Les auteurs de ses crimes sont responsables, l'Etat qui ne fait rien pour les empêcher aussi. Nous voyons émerger des plaintes de familles endeuillées qui portent plainte contre l'Etat pour ne pas avoir protégé leur fille, leur sœur, leur tante, leur mère.

Elles s'appelaient Julie, Georgette, Dolorés, Babeth, Fabienne, Caroline, Stéphanie, Aurélie assassinées en mars 2019 parce que femmes

Le féminicide est une borne extrême du continuum de violence contre les femmes : cette forme extrême de violence est le stade ultime des violences perpétrées contre les femmes, à la suite de nombreuses autres.

En effet tous les types de violence machiste contre les femmes sont liés et forment ce que les féministes ont mis en évidence dans les années 70 et nommé *continuum* des violences. Elles jettent ainsi des ponts entre les différentes formes de violences dont la majorité des victimes sont des femmes, et la majorité des auteurs, des hommes.

Elles s'appelaient Chantal, Céline, Dalila, Nathalie, Sandra, Marie-Alice, Chloé, Valérie et Yarislava assassinées en avril 2019 parce que femmes

Ce *continuum* basé sur la domination masculine connaît de nombreuses et diverses manifestations, allant de l'écart salarial aux violences conjugales. Aux violences physiques directes s'ajoutent en effet d'autres types de violence faites spécifiquement aux femmes : une plus grande précarité professionnelle et économique (pauvreté, dépendance, inégalités de salaires, de carrière et dans les pensions de retraites), une moindre et inégale participation à la vie publique et politique, un manque de démocratie paritaire, un accès inégal aux services publics et aux bien communs (comprenant la santé, l'éducation, la culture, les transports, le logement, les médias, etc.), les stéréotypes sexistes véhiculés dans les médias et par l'école, etc.

Cette façon d'aborder les violences dans leur globalité et sous toutes leurs formes permet d'éviter que seules celles jugées « les plus graves » ou « les plus répandues » soient mises en lumière. Elle permet de mettre les violences machistes au cœur de nos sociétés sexistes.

Les violences envers les femmes ne sont pas un HASARD. Elles ne sont pas accidentelles, ni isolées. Il s'agit d'un PHÉNOMÈNE SOCIAL avec des conséquences sanitaires, économiques et sociales graves.

Elles s'appelaient Sandra, Martine, Martine, Laura, Pierrette, Moumna, Marilyne, Gwenaielle, Manbu, Nathalie, Mariette assassinées en mai 2019 parce que femmes

Ces violences revêtent plusieurs formes : verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives. Lourdes de conséquences, elles peuvent aller jusqu'au meurtre, voire aux assassinats de masse.

Elles ne connaissent aucune frontière géographique, aucun âge limite, aucune classe, race ou distinction culturelle. Leurs auteurs se retrouvent dans toutes les catégories sociales, toutes les classes d'âges, toutes les cultures. Ces violences s'exercent dans les sphères tant privées que publiques : la famille, l'espace public, les institutions, le couple, les réseaux sociaux, etc. Les auteurs sont des partenaires intimes et membres de la famille, collègues de travail et connaissances, jusqu'aux étrangers et auteurs institutionnels tels que des policiers, des professionnels de santé, des enseignants et des militaires.

L'auteur de féminicide n'est, comme l'auteur de violence sexiste ou conjugale, ni un fou-furieux, ni issu des classes sociales défavorisées. Comme les auteurs de viols et d'incestes, c'est Monsieur tout-le monde, le voisin si gentil qui ne fait pas de vagues.

Elles s'appelaient Priscilla, Maité, Audrey, Mayie, Michèle, Chantal, Coralie, Catherine, Maguy, Ermira, assassinées en juin 2019 parce que femmes

On entend trop souvent « mais pourquoi ne partent-elles pas plus tôt ? Pourquoi n'a-t-elle pas porté plainte ? »

C'est mal connaître le phénomène des violences et c'est encore faire porter à la victime, le fait de porter la preuve, de se défendre et de se justifier.

C'est oublier qu'encore trop souvent des commissariats et des gendarmeries refusent le dépôt de plainte.

C'est oublier la violence et la culpabilité que les victimes reçoivent dans leur parcours.

C'est nier que le parcours d'une femme victime de violence est un parcours de combattante.

C'est oublier que 112 000 victimes de violences commises par leur partenaire ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie (plaintes, signalements, constatations transmis à l'autorité judiciaires) en 2018 et que près de 70 000 auteurs ont été présentés devant le Parquet. Sauf que sur ces 70 000 auteurs : 23 900 ont fait l'objet de poursuites, 2 300 ont accepté et exécuté une composition pénale, 16 300 ont bénéficié d'un classement sans suite dans le cadre d'une procédure alternative aux poursuites.

C'est oublier que les mesures existant dans la loi comme l'éviction du domicile de l'auteur violent, les ordonnances de protection en civil comme en pénal et l'interdiction de rentrer, d'approcher la victime et ses enfants, ne sont quasi jamais mises en place.

C'est oublier que les procureurs et les juges aux affaires familiales ne se parlent pas et que des gardes alternées peuvent être mises en place alors qu'une procédure en pénal pour violences conjugales est en cours. On remet des enfants co-victimes avec un père violent, on permet à l'auteur d'avoir encore de l'emprise sur sa victime en passant par les enfants et on met les conditions en place pour que l'auteur ait l'occasion de tuer son ex conjointe.

Elles s'appelaient Leila, Isabelle, Céline, Laura, Christelle, Mélissa, Stéphanie, Bernadette, Yvonne, Daisy, Samantha, assassinées en juillet 2019 parce que femmes

Alors oui les femmes victimes de violences conjugales continuent d'être maltraitées par les institutions censées les protéger.

Elles sont contraintes à des médiations familiales ou pénales avec leurs bourreaux, elles sont soumises à des injonctions de coparentalité alors que les violences se poursuivent au travers des enfants par l'exercice conjoint de l'autorité parentale, elles sont contraintes de s'éloigner et de

trouver elles-mêmes et avec les associations spécialisées qui les protègent, les moyens de leur protection car l'éloignement du conjoint violent n'est pas appliqué.

Il serait inexact de dire que rien ne bouge, mais le mouvement est trop lent, disparate et aléatoire.

Elles s'appelaient Lucette, Chloé, Corinne, Ophélie, Jackie, Antoinette, Martine, Irina, Denise, Marianne, Euphémie, Eliane, Clothilde, Sarah, Salomé, assassinées en août 2019 parce que femmes

Et dans ce climat de banalisation étatique des violences, alors que le gouvernement fait de grandes déclarations d'intention, en réalité les moyens alloués à l'activité de terrain des associations œuvrant dans ces champs sont menacés. Les financements pour accompagner les femmes victimes de violences n'ont pas été augmentés et ne sont pas à la hauteur de l'ampleur du phénomène. Le travail de prévention des violences n'est pas pris en compte dans les mesures annoncées, et il est aujourd'hui menacé avec les baisses de financements pour les structures qui font de l'éducation à la sexualité.

Elles s'appelaient Mauricette, Monique, Johanna, Chafia, Audrey, Gracieuse, Janice, Nathalie, Annick, assassinées en septembre 2019 parce que femmes

Nous n'avons pas besoin d'un Grenelle sur les violences, qui a le seul mérite d'enfin entendre la voix de ce gouvernement sur un phénomène d'une ampleur jamais atteinte. Mais cela fait 10 ans que nous proposons les mesures qui permettront d'endiguer ce phénomène et pour cela au-delà des mots nous demandons des actes et des moyens !

Elles s'appelaient Berthe, Fadela, Delphine, Marie-Claire, Marie, Marie-Claude, Safia, Shaina, assassinées en octobre 2019 parce que femmes

Nous n'avons pas réussi à redonner un prénom aux 25 femmes assassinées les 13, 16 et 22 janvier, les 1^{er}, 6, 12 et 20 février, les 14 et 20 mars, le 8 et 25 avril, les 3, 20 et 27 juin, 5, 7 et 18 juillet, 2, 26 et encore 26 septembre, 7, 14 et 19, 27 et 31 octobre 2019.

Merci à toutes les militantes qui travaillent à recenser tous les féminicides et à mettre des noms face à des chiffres afin de permettre qu'elles ne tombent pas dans l'oubli.

Nous sommes le 4 novembre 2019, nous en sommes à 127 féminicides !

Nous honorons nos mortes, mais nous devons aussi et surtout protéger les vivantes, et donner ce message positif qu'on peut sortir de la violence, on peut survivre à la violence dans le couple. Il est important de dire que le meurtre n'est pas une fatalité. Mais pour cela il faut la solidarité, il faut des moyens pour héberger, accompagner les femmes, ne pas laisser les auteurs de violences dans l'impunité.

Quelle société, quelle démocratie peut accepter de voir autant de ses citoyennes assassinées car elles sont des femmes ?

Quelle société, quelle démocratie peut accepter de voir 220 000 femmes chaque année subir les violences de leur partenaire ou ex ?



**Cela ne peut plus durer !
Nous devons nous regarder,
Nous découvrir des milliers,
C'est le temps de la colère, de notre colère.
Nous sommes toutes les 2 semaines dans la rue depuis le 9
septembre, et nous manifesterons le 23 novembre
Pour faire entendre notre voix, notre colère et dire STOP.**

Nous sommes des femmes, nous avons le droit d'exister, nous avons le droit à l'autonomie, de décider pour nous même, nous méritons mieux et nous allons obtenir ce que notre démocratie nous doit l'EGALITE.

Collectif Droits des Femmes 69

Rue des anges

« Rue des Anges » est un témoignage que nous souhaitons diffuser pour ce qu'il montre de la continuité affligeante entre violences domestiques, patriarcales, institutionnelles. C'est une histoire violente (trigger warning : récit d'agression physique violente), c'est une histoire vraie, c'est aussi une histoire de résistance, et de luttes encore à mener pour obtenir le minimum : une police formée qui protège les femmes.

Il a été publié sur le blog de SuperFéministe.

<http://superfeministe.blogspot.com/2019/10/rue-des-anges.html>

22 novembre 2015

Il me suit dans la cuisine. M'accule contre le mur. Hurle dans ma figure.

Et me saisit par la gorge avec les deux mains ouvertes et refermées autour de mon cou.

Serre. Me soulève.

Et hurle « C'est comme ça que tu veux que ça se finisse ! »

Hurle encore. Mon corps raide qui attrape ses mains. Ma stupeur. Les cris encore. « Se finisse ».

« Se finisse quoi ? ».

Me lâche enfin.

Rugissante, me tenant le cou encore douloureux, je m'éloigne en reculant. Et lui qui gronde « Tu es folle ! Complètement folle ! Pauvre malade ! »

Je cherche à quitter l'appartement. Je fonce vers la porte en attrapant un sac et un manteau. Puis mes clés au crochet de l'entrée. Ouvre la porte.

Sur le palier, en hurlant encore, il me rattrape, me pousse à terre, m'arrache les clés de la main, me pousse encore.

La lumière s'éteint. Je suis dans les escaliers. Au milieu d'une volée de marches.

La lumière se rallume. Mes voisins d'en dessous me voient descendre en titubant, hagarde.

Et je reste prostrée derrière leur porte d'entrée. Longtemps.

Ils veulent appeler le 17. Ils ne comprennent pas bien ce que je raconte.

Je me réfugie chez une amie qui vit dans une rue voisine. Et là j'explique un peu mieux.

Lui dans l'appartement. Après l'étranglement, les hurlements, les clés arrachées.

Les enfants dans leurs lits.

Moi dehors et sidérée.

Elle appelle le 17.

Trois voitures arrivent. Une dizaine d'hommes en uniforme arrivent dans son salon. Me font raconter. Mon amie m'aide à dire.

« Mais Madame, est-ce que s'il s'excuse demain matin, vous porterez plainte ? »

« Y a-t-il des armes chez vous Madame ? »

« Vous savez comment sont les hommes Madame ! Demain il vous offrira des fleurs. Demain ce sera pardonné »

Mon amie s'énerve. « Ce mec a été violent ce soir et il est seul avec les enfants. Il ne veut pas ouvrir, vous devez y aller »

Lui emmené en garde à vue. Eructant dans le hall de l'immeuble en me voyant.

Le policier sur mon seuil m'ouvrant la porte et m'assurant que la garde à vue durera au moins jusqu'à 11h le lendemain matin. Il est 23h. J'ai douze heures devant moi quand je referme la porte et que je fais le tour des lits des enfants pour m'assurer qu'ils dorment bien.

Minuit et demi. Ou une heure du matin.

Coup de téléphone.

Le policier qui est en ligne me dit d'emblée : « Votre mari vient de quitter le commissariat Madame »

« Votre mari est un homme sensé qui ne vous veut aucun mal Madame »

Je demande des explications. « Comment ça ? Vous ne deviez pas le garder jusqu'à demain matin ? Comment je fais, moi ? »

Et la réponse siffle : « Il faut parler avec votre mari Madame »

L'appartement a deux portes d'entrée. Lui est parti avec le double d'une des serrures. Fermer de l'intérieur. Pour la porte dont je n'ai pas la clé, bloquer la porte avec une chaise.

Mon amie et son compagnon sont restés avec moi.

Cette nuit-là, en état de choc et tremblante, je vais à l'hôpital pour faire constater les violences. J'ai mal partout. Je ne parle pas calmement. J'attends des heures aux urgences. Je rentre au petit matin.

Quelques heures plus tard, je dépose plainte. En début d'après-midi, Lui est appelé au commissariat. Il fait une déclaration qui contredit tout ce que j'affirme.

Je suis envoyée à l'Institut médico-judiciaire. Des marques de strangulation au cou. Un hématome noir sur tout le genou et le tibia droit. C'est écrit.

En fin de journée, confrontation. Il nie encore.

A 19h, on m'appelle pour me dire que le procureur ne donnera pas suite « faute de preuves ».

8 octobre 2019

Depuis un mois, des groupes de jeunes femmes collent des messages sur les murs des villes. Partout. Elles sont jeunes, elles sont nombreuses. Elles veulent juste que les crimes faits aux femmes s'écrivent sur les murs. Que la rage dévoile leurs prénoms et les conditions de leur mort. Dire que les services sociaux, la police et la justice échouent à prévenir ces meurtres de femmes. Parce qu'on ne les entend pas, parce qu'on ne les croit pas, parce qu'on ne les protège pas. Parce

qu'on ne les aide pas assez quand elles veulent partir et se mettre à l'abri. Parce que leurs cris de détresse se heurtent à des « Il faut parler avec votre mari Madame ». Parce que des hommes quittent les commissariats en pleine nuit. Parce que des femmes sont laissées seules devant la possibilité que ça recommence. Parce que parfois elles en meurent.

Ce 8 octobre à Lyon, trois femmes sont interpellées avec leurs brosses à tapisser dégoulinantes de colle et leurs messages rageurs « Féminicides partout, justice nulle part » encore humides au mur.

Le policier qui leur parle le fait comme on sermonne des gamines. Les ridiculise. Relève leurs identités. Confisque les appareils photo. « Pour ça Mesdemoiselles, vous allez passer la nuit en garde à vue »...



Ce monde où l'on menace de garde à vue trois femmes qui collent des feuilles A4 sur les murs avec un mélange de farine et d'eau, mais où on renvoie gentiment chez lui un homme qui a étranglé et poussé sa compagne dans les escaliers. Où des milliers de femmes attendent de l'aide, cognent aux portes, manquent de solutions pour quitter leur domicile ou en chasser leur conjoint violent. Où des hommes écrasent leurs compagnes, leurs ex-compagnes, leurs partenaires ou les prostituées qu'ils fréquentent. Où des plaintes s'empilent, sont classées sans suite. Où des dépôts de plainte sont continuellement refusés. Où des femmes, découragées d'avance, ne poussent pas la porte des commissariats.

Ce monde-là secrète tout seul l'envie de ne pas se terroriser. De fabriquer de la colle dans les cuisines, de peindre des kilomètres de mots rageurs, de recouvrir les murs des villes. Ces mots en lettres capitales que vous avez toutes vues, c'est le hurlement sous la peur, la peur pour soi, la peur pour elles. Celles qui les collent ne sont pour la plupart pas des activistes. Colle à tapisser qui partira avec la pluie, feuilles de brouillon mouillées, peinture de récupération. Slogans et messages composés ensemble pour dire la réalité crue des morts invisibilisées, des mortes qu'on oublie, de celles dont on se sent loin ou proche, de toutes celles qui peuvent se faire casser la gueule plus ou moins impunément, et, un jour, en mourir.

A ces femmes-là, le policier du 8 octobre a dit : « Collez ça dans votre salon, pas sur des murs qui ne sont pas à vous ».

Ben justement, les salons sont déjà pleins de cris, des salons des pauvres aux salons des riches. Les violences faites aux femmes se jouent la plupart du temps dans les maisons, dans les appartements, dans les chambres, dans la touffeur des draps, dans l'intimité des ménages. C'est là qu'elles perdurent, qu'elles sont chez elles, qu'elles peuvent être tuées et étouffées. Quand elles jaillissent sur les murs, en lettres rouges et noires, au nez des passants, sous les phares des voitures, là où on passe et repasse indifférent-es, ça commence à faire peur. Ça commence.

Rue des Anges, il y a le commissariat de la nuit du 22 novembre 2015. C'est de celui-ci que dépendaient les policiers qui ont interpellé les colleuses le 8 octobre dernier. C'est un commissariat comme les autres.

Plus que jamais « Brisons le silence » !

134 femmes mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année 2019 !

Devant ces chiffres il est urgent, encore et toujours, de « briser le silence ».

C'est ce que fait pour la 15^{ème} année, l'association Filactions à travers son festival du 13 au 30 novembre 2019. Cinéma, concerts, théâtre, balades urbaines, sérigraphie, actions dans la rue porteront, cette année encore la voix des femmes victimes de violences conjugales à Lyon, Bron, Villeurbanne, La Tour du Pin, Villefontaine, Pont de Beauvoisin.

Le programme est varié et devrait intéresser un large public.

Nous comptons sur votre présence.

Le programme détaillé est sur le flyer joint à ce bulletin.

Le samedi 23 novembre « Happening des Femmes en blanc » à 14h Place Bellecour à Lyon.

C.R.



Un livre de martyrs américains / Joyce Carol Oates



860 pages pour évoquer, le 2 novembre 1999, l'assassinat du Docteur Augustus Voorhees « médecin avorteur » par Luther Dunphy, guidé par la main du « Seigneur » !

Joyce Carol Oates ne prétend pas à travers ce roman, faire une œuvre « militante » puisqu'elle présente, sur le même plan, la trajectoire de la victime et celle de l'assassin.

Luther Dunphy est un Américain moyen, protestant évangélique, membre de l'Eglise missionnaire de Jésus de St Paul, mais aussi d'organisations anti-avortement : il sera condamné à mort et exécuté.

Gus Voorhees, quant à lui, pratique des avortements au Centre des femmes d'une petite ville de l'Ohio. Persuadé de la justesse de son combat, il n'hésite pas à mettre en danger sa propre vie et celle de sa famille.

Pas de dialogue possible entre les deux hommes qui défendent leurs convictions à travers des chemins parallèles. Pour Voorhees, il s'agit d'être fidèle à ses idéaux humanistes et de défendre le droit des femmes à disposer de leur corps. Luther Dunphy se considère, lui, comme « l' élu » qui « mettra à bas le meurtrier avorteur Voorhees pour que ses frères chrétiens soient dans la joie ».

Ces deux hommes, des gens ordinaires, ont des familles et le roman évoque les répercussions du drame sur elles. La fille de Voorhees et celle de Dunphy voient leurs vies bouleversées : l'une partira à la recherche des étapes de la vie de son père et de son engagement pour le droit à l'avortement, l'autre se lancera dans une carrière de boxeuse.

Une « guerre idéologique », oppose depuis 1973, date de la légalisation de l'avortement aux Etats-Unis les « pro » et les « anti », onze médecins sont morts dans cette lutte au cours des 25 dernières années. Peut-on parler, à travers le roman, de deux « martyrs » ? Peut-on mettre dos à dos la victime et l'assassin ?

C.R.

Quelle place pour l'éducation à la sexualité à l'école ?

3 séances par niveau et par an, c'est ce dont devraient bénéficier les élèves tout au long de leur scolarité selon les textes officiels. Pourtant, faute de directives contraignantes, de temps pédagogique, de moyens financiers, on est très loin du compte. Alors que le Planning Familial voit ses crédits alloués à l'éducation à la sexualité réduire de plus en plus, la réponse de l'État est « ne vous inquiétez pas, c'est l'Education Nationale qui va s'en charger ! ». Alors, quand nous avons rencontré, lors d'un brunch militant au Planning, plusieurs personnes travaillant en collège ou lycée, nous leur avons demandé leur avis sur cette question. Voici les constats qui ressortent de nos échanges.

1 – Des séances peu nombreuses et qui touchent un public restreint

- Une proposition ponctuelle : pas toujours et pas systématique

L'irrégularité de ces séances et la non exhaustivité du public touché apparaissent la règle. Mises en place certaines années et pas d'autres, ces séances s'adressent à un seul niveau, et ne concernent pas toujours toutes les classes de ce niveau. A cela s'ajoutent leur nombre réduit et le peu de temps qui leur est consacré : une séance par an, sur une plage de deux heures.

- Des initiatives personnelles

L'initiative de ces séances est souvent personnelle, sans politique d'établissement et sans garantie de continuité sur la durée. Leur mise en place concrète dépend souvent de la bonne volonté d'un.e enseignant.e ou de l'infirmier.ère, qui vont se charger de l'organisation et de l'animation.

- L'absence de temps dédié

Les séances ne sont pas prévues dans l'emploi du temps des élèves et des enseignant.e.s. Pour les organiser, il faut "jongler" avec les créneaux de cours, négocier avec les collègues le remplacement d'un cours, "perdre" des heures sur le programme qu'il faudra rattraper...

Ainsi ces séances sont manifestement loin d'être une priorité et leur déroulement n'est pas encouragé.

2 – Des modalités de déroulement inégales, des contenus divers et parfois problématiques

- L'initiative personnelle laisse beaucoup de liberté quant à l'orientation donnée à ces séances.

Si les enseignant.e.s se chargent seul.e.s de leur mise en œuvre, illes vont se fonder sur leurs connaissances propres et des convictions toutes personnelles. Ainsi un.e enseignant.e en biologie ou un.e infirmier.ère, pourront par exemple parler surtout de reproduction et de contraception.

- La plupart des enseignant.e.s ne sont pas formé.e.s. et il n'est pas aisé de l'être

Des formations sont mises en place par le rectorat, mais elles ne sont pas toujours connues par les enseignant.e.s. Il n'est pas toujours facile d'y accéder.

La position d'autorité des enseignant.e.s et le fait qu'elles côtoient les élèves au quotidien peuvent constituer des freins à une bonne interaction avec/entre les élèves. Leur présence ou celle de la / du CPE, n'est pas propice à libérer les échanges, surtout s'il n'y a pas de réflexion sur la posture à adopter. Or la réussite d'une séance dépend beaucoup des interventions des élèves. Un climat de confiance, une écoute bienveillante, sans jugements, sont nécessaires. De même la taille du groupe (si trop grand) ou sa composition (la mixité peut être un frein) joueront.

Recourir à une association peut alors présenter plusieurs avantages. Les intervenant.e.s sont formées et extérieur.e.s à l'établissement. On peut connaître la ligne politique de la structure dont elles relèvent. Mais là encore les choix opérés peuvent nuire à bonne information aux élèves.

- Quand la liberté de choix est une porte ouverte aux discours problématiques.

Ainsi pendant cinq ans une association a pu diffuser ses points de vue hostiles sur l'homosexualité, la sexualité avant le mariage et l'avortement, en la seule présence de l'infirmière qui avait organisé les séances. L'arrivée d'une Assistante de Vie Scolaire a permis, par sa vigilance et à son initiative, de faire appel à une autre association.

3 - Les référent.e.s à l'égalité : vers un mieux ?

Les référent.e.s à l'égalité souffrent des mêmes écueils malgré le volontarisme affiché par Emmanuel Macron qui les a mis en place en 2018 pour favoriser « l'égalité femme-homme », grande cause déclarée de son quinquennat. Leur mission est de « développer à l'échelle de l'établissement des actions de prévention et d'éducation à l'égalité en direction des élèves ».

Leur mise en œuvre semble tout aussi anecdotique et contingente des opportunités locales, dans des conditions tout aussi peu favorables (volontariat, pas de temps dédiés, élèves non informé.e.s, lacunes de la formation des enseignant.e.s). Dans certains établissements les enseignant.e.s n'en n'ont jamais entendu parler.

Les enseignant.e.s volontaires prennent souvent sur leur temps personnel pour former leurs collègues, faute de moyens. Elles cherchent par elles-mêmes des outils de le faire, principalement en ligne, avec la volonté de solliciter le moins possible de travail supplémentaire, en proposant par exemple des séquences toutes prêtes en lien direct avec le programme dans chaque discipline.

Ce n'est pas l'envie qui manque à ces enseignant.e.s de faire plus et mieux. Elles sont cependant dans l'impossibilité concrète de le faire, du fait d'un manque de moyens, donc de volonté politique.

4 - Faire intervenir des personnes compétentes, parce que formées, apparaît essentiel.

Tous.tes dénoncent les baisses de subventions :

Mêmes quand des financements ponctuels existent côté Education Nationale, le manque de moyens structurel des associations limite les possibilités d'intervention : « on aimerait pouvoir étendre, toucher plus d'élèves (...) mais quand j'en ai parlé au Planning 69 on m'a dit c'est déjà

saturé. C'était l'année dernière à la rentrée, et on m'a répondu « on n'arrive pas à satisfaire la demande dans le Rhône, comment aller dans l'Ain ? ».

Dans la situation actuelle et en l'absence de réelles propositions des pouvoirs publics pour y remédier, les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle nous semble menacées. Elles sont pourtant souvent la seule occasion pour les élèves d'entendre une parole ouverte sur des sujets qui les taraudent toustes et de trouver une oreille attentive aux questions qu'elles peuvent se poser, de la part de personnes avec lesquelles elles n'ont aucun lien, aucune relation d'autorité, dans un souci d'égalité et dans le respect de la diversité des corps, des genres et des désirs. Il en va de l'épanouissement des élèves dans leur corps et de l'entretien de relations basées sur le respect de soi et de l'autre, des envies et limites des chaque partie, du consentement de chacun.e.

M.P, V.R.

Une rentrée très mitigée pour le groupe « Handicap » : l'élan est là mais les moyens ne suivent pas...

Dans plusieurs numéros de D'ébats féministes et lors de notre AG de juin, nous avons partagé avec vous notre enthousiasme. Des perspectives se dessinaient pour élargir notre champ d'action dans le secteur du handicap - même si nous menions déjà quelques actions dans les années précédentes - en prenant appui sur le programme national « Handicap et alors ? » et grâce au soutien de l'ARS.



Cet enthousiasme s'inscrivait dans un mouvement de prise de conscience des établissements sociaux et médico-sociaux pour enfin aborder comme il se doit, et surtout comme la loi du 11 janvier 2005 l'exige, la question de l'accès à l'information et à la prévention en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accueillies.



Dans le même élan le Planning Familial 69 a entrepris des travaux de rénovation de ces locaux afin de permettre aux personnes en situation de handicap, notamment celles à mobilité réduite, de venir elles aussi au Planning lorsqu'elles le souhaitent.

Grâce au soutien financier de Dynacité, de la Métropole de Lyon, des villes de Lyon et Villeurbanne et du CCAH, ces travaux se sont déroulés comme prévu durant plusieurs mois, prenant en compte les contraintes d'accessibilité et de mise en conformité de nos locaux. Ceux-ci sont désormais beaux et rénovés, rendus plus spacieux et plus clairs. Le cabinet de consultation gynécologique, situé au rez-de-chaussée, est désormais accessible pour toutes et tous.

L'équipe de santé du Planning 69, qui est composée de 4 médecins et de Mélanie sage-femme référente sur le programme « Handicap et alors ? », et deux conseillères conjugales et familiales se sont formées à la rentrée avec Béatrice IDIARD-CHAMOIS, sage-femme de L'institut Mutualiste Monsouris à Paris où elle a ouvert une consultation de gynécologie et d'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap. Le Docteur WAZ de l'Hôpital Pierre Wertheimer est intervenu en complément sur le fonctionnement uro-génital masculin.

L'ensemble de l'équipe salariée du Planning a prévu de son côté de prendre un temps pendant toute une journée en décembre, pour échanger sur la question du handicap en lien avec la sexualité pour se sentir à l'aise et en capacité de répondre aux attentes des usagères.

Le Planning participe aussi depuis plusieurs mois, à un projet d'écriture d'une pièce de théâtre en partenariat avec le collectif de l'Atre, Filactions et Marie Rabatel (présidente de l'AFFA³) pour dénoncer les situations de violences (sociétales, familiales et institutionnelles) dans lesquelles se retrouvent beaucoup de personnes en situation de handicap. Une 1^{ère} représentation de ce spectacle intitulé « Les claques et les étoiles » est d'ores et déjà prévue le 19 novembre prochain à la Tour du Pin dans le cadre du Festival « Brisons le silence ! ». Une 2^{ème} représentation est programmée le mardi 14 janvier au CCVA de Villeurbanne. Un échange avec le public aura lieu à l'issue de la représentation en présence des différents partenaires.

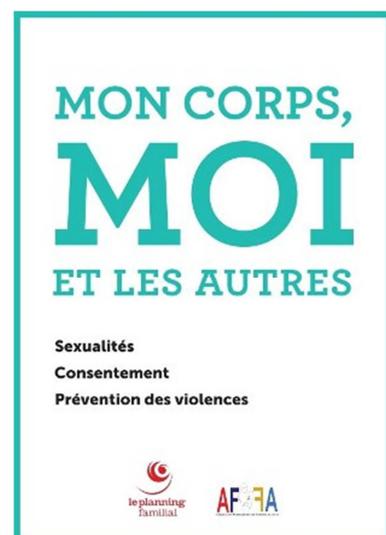
Une rencontre plus formelle a également eu lieu à la rentrée avec le collectif « Etre Par'hand » pour asseoir véritablement le partenariat, échanger sur les besoins repérés et les moyens de renforcer le réseau d'aide et de soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs familles.

Depuis la rentrée, nous avons également travaillé à l'écriture de la nouvelle édition de la brochure nationale « Moi, mon corps et les autres », qui parle des sexualités, du consentement, et de la prévention des violences. Nous avons également participé à la réalisation d'une toute nouvelle affiche destinée à nos salles d'attente et aux lieux publics pour rendre visible le Planning comme lieu d'écoute et d'échange aussi pour le public en situation de handicap.

Compte-tenu de tous ces éléments, des demandes exponentielles des personnes qui souhaitent venir au Planning et des attentes de formation des équipes dans les structures, le groupe « Handicap et alors » du Planning 69, est plus que jamais motivé pour continuer à se former aux spécificités des différents types de handicap, créer de nouveaux outils adaptés aux personnes, et poursuivre le travail de réseau.

Mais malheureusement, et c'est là que le bât blesse, là où nous aurions besoin d'un poste à temps plein voire plus, nous n'avons à ce jour que l'équivalent d'un poste à mi-temps pour développer cette activité. Les besoins sont pourtant considérables. Il ne se passe pas une semaine sans que la question de l'intimité, de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, ne soit évoquée dans les médias.

Mais malgré nos efforts pour nous faire entendre, pour expliquer le travail que nous faisons et la nécessité de développer des actions en matière de santé sexuelle à destination des personnes en



³ Association Francophone de Femmes Autistes.

situation de handicap, malgré les discours du gouvernement sur la prise en compte et l'inclusion du handicap dans tous les secteurs, l'Agence Régionale de Santé n'entend pas nous soutenir comme nous l'avions demandé. Elle renvoie cette mission aux établissements, les équipes devront se former pour assurer elles-mêmes les groupes de parole sur ces thématiques ce qui correspond rarement aux attentes des personnes accompagnées.

Quant au Conseil du département du Rhône, alors que le handicap est une compétence départementale, il nous renvoie vers la responsabilité des établissements pour prioriser leurs actions.

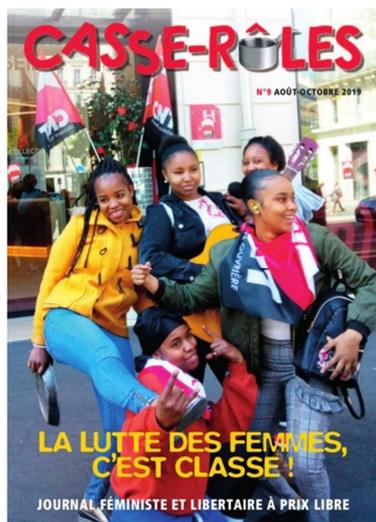
La mise en œuvre du programme n'obtient donc pas les financements demandés. Cette mauvaise nouvelle, dont on accuse le coup avec amertume, pour ne pas dire colère, est tombée à la fin de l'été. Aucune augmentation de budget pour 2019.

Une fois de plus, on constate le grand écart entre les lois, la réalité des besoins des personnes et des établissements et les moyens alloués !

De ce fait, nous avons dû annuler la plupart des engagements que nous avons pris auprès des établissements d'ici la fin de l'année en espérant qu'ils pourront être reportés en 2020, les établissements et les personnes nous attendent !

Difficile dans ce contexte de trouver un nouveau regain de motivation alors qu'il faut dès à présent se projeter en 2020 avec l'espoir, enfin, d'être entendues à la juste hauteur des attentes !

B.M, M.V



Casse-rôles : Un journal féministe et libertaire !

« Sévérité pour les pauvres, indulgence pour les riches... Dans le monde rien n'est rose (la couleur des petites filles ?). Les femmes et les peuples trinquent » affirme l'édito du mois d'août 2019 du journal « Casse-rôle ». Pourtant il ne s'agit pas de se décourager et partout des femmes luttent. Le journal se fait l'écho de ces combats en Espagne, en Argentine, au Soudan, en Arabie Séoudite, aux Etats-Unis, mais aussi en France, dans les prisons, dans les services de santé pour défendre des maternités menacées...

Enfin « la lutte des femmes, c'est classe » comme l'affirme la couverture du dernier numéro !

Le journal est disponible par abonnement (prix libre), on peut aussi le lire en ligne : <http://casse-roles.revolublog.com/> où venir le feuilleter au centre de documentation du Planning.

C.R.

***Annonces du Premier ministre
sur l'accès aux soins des personnes étrangères :
la santé des étrangers, bouc émissaire
d'une politique migratoire répressive !***

Paris, le 06 novembre 2019

Le Premier ministre a annoncé ce matin plusieurs mesures remettant en cause les dispositifs d'accès aux soins des personnes étrangères vulnérables. Ces annonces confirment les inquiétudes de nos associations et représentent des reculs sans précédent pour l'accès aux soins de ces personnes.

Les demandeurs d'asile sont directement pris pour cible. Alors qu'ils arrivent souvent en France fragilisés physiquement et psychologiquement à cause d'un parcours migratoire difficile, le Gouvernement décide de les fragiliser davantage et de compliquer encore plus leur accès aux soins. Aucun gouvernement n'avait osé aller aussi loin !

L'instauration d'un délai de carence de 3 mois à partir de l'entrée sur le territoire français pour pouvoir bénéficier de la protection universelle maladie (PUMA) vient d'être confirmée. Cette mesure va aggraver l'état de santé de ces personnes. Et cela entraînerait des prises en charge à un stade plus avancé de leur pathologie qui devra être traitée par les Urgences, déjà saturées.

L'AME est, elle aussi, dans le viseur du Gouvernement. Alors que ce système est déjà complexe et entraîne de nombreux retards de soins, les mesures annoncées vont venir renforcer ces entraves aux soins avec une complexification administrative et une mise sous pression supplémentaire du système, des PASS, des hôpitaux dont les Urgences, des travailleurs sociaux et des associations.

Parmi ces mesures, l'introduction d'une obligation d'entente préalable pour certains soins couverts par l'AME (validation par un médecin du besoin de soins pour sa prise en charge effective) et la modification de la condition de résidence en condition de résidence irrégulière sont des reculs majeurs qui rajoutent des difficultés déjà réelles à la prise en charge médicale des personnes en situation irrégulière.

En s'attaquant à ces systèmes, le Gouvernement va accroître le nombre de renoncements aux soins, déjà très importants chez ces personnes. Ces mesures vont impacter la santé de ces personnes vulnérables et vont reporter la charge du soin sur les hôpitaux en particulier les Urgences et les PASS, et alourdir les démarches administratives déjà compliquées.

Cette complexité des démarches se traduirait notamment par l'obligation pour toute personne demandant l'AME de se présenter physiquement lors de l'enregistrement de leur dossier auprès des CPAM. Cette mesure va venir engorger les guichets de ces caisses, qui n'ont pas les moyens d'accueillir toutes les personnes.

C'est pourquoi nos associations demandent au Gouvernement de renoncer à son projet d'instauration d'un délai de carence pour l'accès aux soins des demandeurs d'asile et de mise en place de nouvelles entraves à l'ouverture des droits AME pour les étrangers en situation irrégulière. Nous appelons également les parlementaires à se mobiliser pour faire barrage à ce recul sans précédent pour l'accès aux soins de personnes vulnérables.

Signataires : Médecins du monde, Le Planning Familial, Aides, Emmaüs France, Gisti, groupe d'information et de soutien des immigrés, La Cimade, Uniopss, Médecins sans frontières, Fédération des acteurs de la solidarité, Sidaction, France assos santé, Ligue des droits de l'Homme, La Comede

Un lexique féministe...

Quelques définitions pour s'y retrouver dans le féminisme !

Première vague, deuxième vague, troisième vague, écoféminisme, parité, intersectionnalité... la liste est longue des notions autour desquelles s'est développé et se développe le mouvement féministe... Alors pourquoi ne pas essayer de construire à travers ce bulletin un petit « lexique féministe » ?

Bien sûr les définitions n'engageront que celles qui les écrivent et il n'est pas question de donner, à travers ces définitions, une « ligne de pensée », un « guide » du bon féminisme ou du mauvais féminisme. Alors on commence ?

MLF (Mouvement de Libération des Femmes) :

Le MLF est un MOUVEMENT et pas un parti politique. Il est né dans la foulée de Mai 68. Une des dates considérée comme la « naissance du MLF » est le 26 août 1970, date à laquelle des militantes déposent une gerbe de fleurs à la femme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. En effet, disent ces militantes, il y a plus inconnue que le soldat inconnu... c'est sa femme !

Mouvement, le MLF s'alimente de nombreuses « tendances » : lutte des classes ou lutte des sexes, différentialisme, féminisme révolutionnaire, universalisme... Il s'organise à travers des groupes plus ou moins importants : groupes de quartiers, groupes de réflexion, commissions « femmes » des syndicats... Le dénominateur commun entre tous les groupes est la non-mixité... souvent mal acceptée par les militants masculins qui pensent qu'ils ont des choses très intéressantes à dire !

Le MLF, en tant que tel, disparaît à la fin des années 70... mais le combat continue !

C.R.

Les Branl'heureux.ses de retour des rrrRRononnades

En juillet dernier, nous (chorale féministe de Villeurbanne dont on vous a déjà parlé ici il y a quelques mois) avons eu l'opportunité de participer à une rencontre de chorales féministes autogérées (en mixité choisie sans mecs cis). Cette rencontre, organisée pour la deuxième année consécutive, l'était cette année par la Chorageuse, chorale féministe de Grenoble. L'idée étant que chaque année une nouvelle chorale se propose pour organiser la rencontre suivante.

C'est ainsi une soixantaine de personnes de toute la France, mais aussi de Belgique, qui se sont retrouvées dans la commune de Saix dans les Hautes Alpes, pour trois jours, dans un lieu verdoyant et isolé au milieu des montagnes.

Au programme, des transmissions de chants proposées à l'avance par des chorales volontaires. Avec les Branl'heureux.ses, nous avons transmis notre désormais célèbre adaptation de *Résiste* de France Gall, et avons appris des chants, pour certains adaptés du répertoire populaire et réécrits lors de rencontres précédentes.

Au programme également, une randonnée chantante vers un lac de montagne.

Et ainsi, de partout, toute la journée, des chants féministes, antimilitaristes et révolutionnaires ont résonné contre les parois rocheuses.

Dernier moment fort de ces journées, la descente à pied de la montagne pour une grandiose représentation dans le petit bar-restaurant du village de Saix où nous avons chanté, tou.te.s ensemble, les nouveaux chants appris durant ces trois jours.

Ce moment a été une très grande chance pour nous tou.te.s de rencontrer d'autres chorales, d'échanger sur nos pratiques et de partager nos expériences collectives. Cela a été l'occasion d'élargir notre répertoire de chants, d'acquérir de nouvelles techniques vocales, et de renforcer notre sentiment d'appartenance à notre chorale, après seulement quelques mois d'existence.

Nous sommes rentré.e.s à Villeurbanne plus fortes, porté.e.s par cette rare et si enthousiasmante expérience de mixité choisie et de puissante sororité.

Dans notre carnet de chants nous avons rapporté de quoi nourrir nos répétitions et les différentes futures manifestations. Nous partageons avec vous « Dans nos chants », une chanson découverte aux rrronRRonnades et fruit d'une écriture collective durant un atelier non-mixte à Royères, en 2015.

Elle se chante sur l'air de *Filhas que ses a maridar* par La mal coiffée.

PS : Il est possible de nous rejoindre !
Plus d'info par mail : branlheureuses@riseup.net

M.P.

Dans nos chants

L'une de l'autre ignorée,
On s'est connues, on s'est regardées,
On s'est parlé, on a chanté.
Avec l'envie d'se raconter
Notre histoire et toutes nos idées.

Mais tout ça, c'était vite plié
L répertoire était pas épais.
Où sont passées les héroïnes
De la lutte et du quotidien ?
D'elles il ne reste presque rien.

Eh Eh Ah Eh/ Eh Eh Ah
Ha !
Eh Eh Ah Eh/ Eh Eh Aaah

Dans les chants, lorsqu'on est présentes
On est souvent seules et fragiles
On se lamente dans une attente
Soit repoussante ou bien sublime
Objet sexuel ou bien victime.

Dans cet idéal libertaire
Nous sommes bonnes au linge à étendre
On n'veut plus être des ménagères
De la chaire tendre à défendre
Des contre-révolutionnaires.

Eh Eh Ah Eh/ Eh Eh Ah
Ha !
Eh Eh Ah Eh/ Eh Eh Aaah

Comment faire une révolution
Quand dans nos imaginations
Dans des rôles bien genrés
Nous nous retrouvons confinées
Et nos idéaux pollués

Quand on ne trouve dans nos chansons
Ni de guerrière ni d'héroïne
Et on vous parle même pas des gouines
Tout c'qui nous f'rait rêver gamine
Qui ferait rêver les gamines.
Et si les chants qui nous ressemblent

On les écrivait toutes ensemble ?
Des chants qui racontent nos histoires
Et disent nos rages et nos espoirs
Donnent du courage et du pouvoir.

Eh Eh Ah Eh/ Eh Eh Ah
Ha !
Eh Eh Ah Eh/ Eh Eh Aaah

Si on se retrouvait frangines
Ca nous ferait gagner du temps
Unissant nos voix, j'imagine
Qu'on en dirait vingt fois autant

Et qu'on ferait changer les choses
Et, je suppose aussi, les gens
Et qu'on ferait changer les choses
Allez ! On ose, il est grand temps !



LE 23 NOVEMBRE

MANIFESTATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SEXISTES ET SEXUELLES

14^H PLACE BELLECOUR

Collectif Droits des Femmes

Ne pas jeter sur la voie publique

Happening des femmes en blanc de Filactions

<https://www.facebook.com/events/485146378882441/>

Départ de la manifestation à 15^H

<https://www.facebook.com/events/397148847618631/>

Code couleur violet et/ou blanc

A l'appel du Collectif Droits des Femmes

Liste des signataires : Planning Familial 69, Filactions, OLF 69, Collectif Metoo Lyon, Cabiria, Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme, Lesbian and Gay Pride de Lyon, Frisse, UD CGT 69, Solidaires 69, Solidaires Étudiant-e-s, Sud Éducation 69, Sud Santé Sociaux, FSU 69, Ensemble, Groupe Graine d'Anar de la Fédération Anarchiste, NPA, PS du Rhône, Union Communiste Libertaire, Parti de Gauche

Lien vers l'événement :



Présence d'interprètes
en langue des signes

